



2 juin 2021

Dernier rappel – Fin imminente de la réduction de 10 % sur l'assurance Pour Vous RBC

L'offre de réduction de 10 % sur l'assurance temporaire Pour Vous RBC^{MC} prend fin le 6 juin 2021. Ne ratez pas la chance d'offrir à vos clients une réduction de 10 % s'ils souscrivent l'assurance Pour Vous RBC* dans les cas suivants :

- Nouvelles propositions Pour Vous RBC
- Échange d'une Temporaire 10 contre un produit Pour Vous RBC
- Changement à une assurance Pour Vous RBC par suite de l'exercice du droit de transfert de la Temporaire

Pour être admissibles à l'offre, les propositions doivent être reçues au siège social de RBC Assurances® d'ici au 6 juin 2021 inclusivement. Aucune exception ni prolongation ne seront accordées aux propositions reçues après cette date.

** Cette promotion ne comprend pas les avenants Pour Vous RBC annexés à une Assurance Croissance RBC^{MC} ou à une Temporaire 100, établis dans le cadre d'une affaire nouvelle ou de la transformation d'une assurance. Les réductions ne peuvent pas être combinées.*

Pour plus d'information, y compris pour connaître les règles de transition, veuillez consulter la [communication sur le lancement](#).

Des questions ?

Pour tout complément d'information, veuillez appeler votre bureau régional de RBC Assurances au 1 866 235-4332.

Compagnie d'assurance vie RBC.

® / MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

[Protection des renseignements personnels et Sécurité](#) | [Nous joindre](#) | [Nouvelles de RBC Assurances](#)